

# L'Oeil Régional

## Accès aux soins médicaux de première ligne en Montérégie: un échec monumental selon le PQ

Philippe Lanoix-Meunier [philippe.lanoix-meunier@tc.tc](mailto:philippe.lanoix-meunier@tc.tc)  
Publié le 6 mars 2017



Les députés de Taillon, Marie-Victorin, Saint-Jean et Richelieu et Verchères, respectivement Diane Lamarre, Catherine Fournier, Dave Turcotte, Sylvain Rochon, Stéphane Bergeron ainsi que les représentantes de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Carolle Dubé et Fabienne Chabot ©Photo: TC Media – Philippe Lanoix-Meunier

**SANTÉ.** Les élus péquistes de la Montérégie ont dénoncé aujourd'hui le transfert important de ressources des CLSC vers des cliniques privées sur le territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux de Montérégie-Est. Ils déplorent aussi que le fait qu'une proportion significative de la population du territoire n'a toujours pas de médecin de famille.

«L'accès à des soins médicaux de première ligne est un véritable désastre, a affirmé la porte-parole du Parti québécois (PQ) en matière de santé, d'accessibilité aux soins et de soutien à domicile, Diane Lamarre, lors d'un point de presse. D'après les chiffres par région publiés par le ministère de la Santé en février, on constate que la Montérégie est en retard sur le reste du Québec, alors que le pourcentage de la population ayant un médecin de famille est de 65.7%, de 71,5% et de 68% respectivement dans Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest. On estime qu'environ 400 000 personnes de la région n'ont pas de médecin de famille.»

«Pour les personnes les plus vulnérables, le CLSC est souvent la porte d'accès à des soins qui évitent des visites à l'hôpital, a quant à elle affirmé la députée de Marie-Victorin, Catherine Fournier. Avec la décision du gouvernement libéral de transférer les ressources des CLSC vers les cliniques privées, qu'est-ce qui va arriver des personnes qui n'ont pas de médecin de famille?» Les députés péquistes estiment que le virage engagé par le ministre de la Santé Gaétan Barette, notamment par l'ouverture de plusieurs super-cliniques, n'est que de «la poudre aux yeux» et «s'attaque de plein front aux personnes les plus vulnérables».

«Combien de patients qui ne sont pas inscrits auprès d'un médecin de famille verront leurs intervenants délocalisés?, demandé la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Vers où ces patients seront-ils orientés? Seront-ils directement pris en charge ou devront-ils attendre à nouveau avant d'obtenir des services?»